



(LA CHARTE DES PIONNIERS FRANÇAIS DES FONDATIONS ACTIONNAIRES)



NOTRE CONSTAT : IL FAUT INVENTER ENSEMBLE L'ENTREPRISE DE DEMAIN

Nous, entrepreneurs et propriétaires d'entreprises français, partageons un même constat :

- Il est temps de faire converger économie et philanthropie pour créer des structures hybrides au service du bien commun ;
- L'entreprise peut et doit répondre aux grands enjeux de société actuels, dans l'intérêt de tous, sans renoncer à l'efficacité économique et à la rentabilité ;
- De nombreuses entreprises perdent leurs valeurs fondatrices lors de rachats par des actionnaires/investisseurs, rivés principalement sur le profit financier ;
- La disparition d'entreprises familiales et la suppression d'emplois liées aux problématiques de succession pourraient être évitées grâce à des véhicules juridiques innovants ;
- Les fondateurs et propriétaires d'entreprises que nous sommes doivent s'engager et se fédérer pour ouvrir une troisième voie au service d'une économie plus durable et altruiste.

NOTRE CONVICTION : LA FONDATION ACTIONNAIRE EST UN MODÈLE D'AVENIR

Nous sommes convaincus que le modèle hybride des fondations actionnaires, largement développé en Europe du Nord mais encore méconnu en France, permet de construire de nouveaux modes de création de valeur au service du bien commun. Nous nous engageons sur la voie des fondations actionnaires en donnant nos titres à une fondation pour :

- **Protéger le capital** de nos entreprises et éviter les rachats hostiles ;
- **Garantir la pérennité** des valeurs fondatrices de l'entreprise ;
- **Inscrire l'entreprise dans le long terme**, avec un actionnaire stable ;
- **Maintenir le capital** financier et industriel sur le territoire national, protéger les emplois et ainsi faire acte de **patriotisme économique** ;
- **Impliquer les enfants** dans une **aventure altruiste partagée**, et parfois les soulager des responsabilités liées à une succession classique ;
- **Soutenir des causes d'intérêt général**, grâce aux dividendes redistribués à la fondation et d'autres dons, avec des moyens souvent bien plus significatifs qu'une fondation d'entreprise classique ;
- **Contribuer à des modèles d'entreprises durables et vertueux.**

NOTRE COMMUNAUTÉ DE PIONNIERS : DE FACTO

Nous souhaitons nous fédérer au sein de DE FACTO et créer un mouvement pour :

- **Montrer qu'une troisième voie est possible** en incarnant le sujet des fondations actionnaires au-delà des discours théoriques ;
- **Découvrir et nous inspirer des modèles européens** les plus emblématiques ;
- **Echanger entre pairs** afin de partager les meilleures pratiques ;
- **Accompagner le plaidoyer** de Prophil en faveur d'un statut pleinement hybride ;
- **Encourager le développement de ce modèle** en France ;
- **Former une communauté agile de référence** sur ce sujet.

En tant que membres de DE FACTO, nous nous engageons à :

- **Respecter la confidentialité** des informations entre les membres ;
- **Partager nos modèles et réflexions**, dans un esprit de convivialité et d'entraide ;
- **Participer autant que possible aux rencontres** et aux événements de DE FACTO ;
- **Être exemplaire** comme pionnier des fondations actionnaires à la française ;
- **Communiquer sur les actions** de la communauté auprès de notre réseau.

Date et signature :